



La Participation, une ambition pour la France

Notes de **Lionel Tourtier** lors de la conférence du 12 octobre 2024 au Club Nouveau Siècle

COMMENTAIRES AUTOUR DE LA REVUE ESPOIR :

Jacques Godfrain présente ses excuses car hospitalisé suite à une syncope. Il souhaite rappeler dans le contexte actuel qu'il faut **définir une Politique avec un grand « P » avant de discuter des questions budgétaires**. Et non faire la politique de ses contraintes budgétaires. Conception fondamentalement gaulliste.

Rappels : Création de la protection sociale/Sécurité sociale par De Gaulle à la Libération, alors que le pays est ruiné : **faire des conditions de vie et de la protection sociale un des fondements de la reconstruction du pays**. En 58, période budgétaire catastrophique, création en décembre de l'UNEDIC, assurance chômage parallèlement à la mise en place du plan Rueff Pinay.

EXPOSE SUR LA PARTICIPATION

Le pourquoi de ce cahier à la suite du rapport de la Fondation publié en mai 2021 : « Un enjeu actuel pour la France : la participation »
Quels étaient les objectifs du rapport de mai 2021 ?

1 - Revisiter des fondamentaux de la participation (ex- « Association Capital-Travail ») et les courants qui avaient influencé la pensée du Général

- De nombreuses influences philosophiques, littéraires, et religieuses.
- L'attachement à l'histoire de France et la volonté de la poursuivre dans l'esprit de souveraineté développé par Renan, la réflexion des socialistes utopiques du 19ème, le catholicisme social, le patriotisme/nationalisme de Péguy et Barres, etc.
 - « Aucun écrivain ne m'a autant marqué », confidence à Alain Peyrefitte, 1964.
 - Barrès faisait sien tout le passé national, y compris la Révolution. Pour lui l'histoire d'un pays ne se divisait pas.

2 - Rappeler, à compter de la Libération, du long cheminement du Général pour aboutir à la publication des ordonnances de 1967

- Le combat des gaullistes sociaux pour bâtir une « société idéale » à partir de la participation - Vallon, Capitant, Dechartre, etc.
- Paul Bacon et les contrats d'intéressement à la productivité 1955.
- La réticence des organisations syndicales à discuter sur les améliorations des processus de production et de méthodes, contrairement à leurs homologues américains.
- Les freins du patronat et des communistes, mais aussi des centristes (ce sont eux qui ont imposé le « coefficient scélérat » dans la formule de la participation).
- Le pragmatisme de Pompidou face à la mise en place du Marché commun et au manque de compétitivité des entreprises françaises.
- Deux visions s'affrontent mais De Gaulle force son gouvernement à une première étape : la participation de 1967.
- Première étape car il veut aller plus loin, d'où le référendum de 1969.

3 - Souligner que l'idée de participation s'est transformée en un outil de rémunération et que l'actionariat salarié a souffert dans son essor de l'absence d'une ouverture réelle à la gouvernance des entreprises

- « Marchésisation » de l'épargne salariale.
- Financiarisation de l'économie et de l'entreprise. (c.f. *Philippe Seguin pour qui le « néo totalitarisme économique » place la politique sous le joug des marchés financiers »*)
- Mondialisation « malheureuse ».
- « Déconstruction » de l'entreprise.

4 - S'interroger sur ce que va devenir la participation au regard des conséquences de la Révolution numérique

- Economie inégalitaire des plates-formes (capitalisme numérique)
- Emergence d'un néo-prolétariat de masse (Prospective des métiers de France Stratégie)
- Captation de la valeur par les GAFAM
- Rupture civilisationnelle et transhumanisme
- L'utilisation de la technologie pour augmenter les capacités humaines, prolonger la vie, et transcender les limites biologiques actuelles, aller vers la quête de l'immortalité
- A noter que le néo-marxiste libertaire Grec, Yanis Varoufakis, vient de publier un ouvrage (« Les nouveaux serfs de l'économie ») qui conforte l'analyse faite dans notre rapport, ladite analyse ayant elle-même été tirée des constats tirés du livre de Philippe Delmas, ex-numéro 2 d'Airbus, « Un pouvoir implacable et doux ». Pour l'économiste grec, le capitalisme serait mort et aurait laissé place à son successeur : le « techno-féodalisme ». Il prend comme appui le nouveau concept du « capital cloud », un capitalisme dématérialisé. Techniquement, il a raison. Tout ceci conforte que la part de la valeur va se rétrécir de plus en plus pour ne profiter qu'à une petite minorité. Cela rejoint également mon analyse concernant la puissance de l'IA générative, qui va créer une fracture interne dans l'entreprise entre les « sachants » (qui maîtrise la technologie (à partir des algorithmes qu'ils élaborent eux-mêmes) ainsi que la maîtrise de la gestion des données), et les « opérants » sans réelle capacité d'initiative stratégique. Nouvelle forme de Patriciens et de Plébiens.

5 - Dégager des grandes pistes de proposition

- Prime identique pour tous concernant la participation (retour à Louis Vallon qui avait le premier fait cette proposition)
- Fin des exonérations fiscales : de deux choses l'une, où les dispositifs de participation et d'intéressement favorisent l'accroissement de la rentabilité et ou du chiffre d'affaires (amélioration de la compétitivité) et dans ce cas, aucune raison de doter d'avantages fiscaux les 8 millions de salariés (sur les 14,5 du secteur marchand) qui perçoivent une ou plusieurs primes, (ou plus encore, les 22,5 millions tous secteurs confondus) ou les entreprises partagent une petite partie des bénéfices financée par l'impôt...
- Formation et renforcement des compétences au plan national pour faire face à la révolution numérique, en particulier vers les 10 millions de personnes âgées de 40/50 et qui sont les plus exposées à la digitalisation de l'entreprise et donc au chômage
- Substituer au contrat de travail un contrat de compétences (reprise de l'idée de Capitant)

QUELS ONT ÉTÉ LES OBJECTIFS DU CAHIER ?

Donner un prolongement au rapport à travers plusieurs interrogations :

- Qu'est-ce qu'une entreprise aujourd'hui et que sera-t-elle demain ?
- Sur quel fondement commun, sur quelle culture partagée peut-elle mobiliser des énergies ?
- Comment la participation répond-elle au développement du télétravail, à la montée en puissance d'entreprises très innovantes dans le secteur du numérique mais, en apparence, peu hiérarchisées ?
- Quel peut être l'outil qui permettra de recréer du lien et de l'intérêt commun, par l'implication de tous ?

LE CONTENU DU CAHIER

Le cahier compile un certain nombre de déclarations des gaullistes, toujours dans le souci de rappeler les fondamentaux.

Ouverture par l'article général : quel avenir pour la participation face aux nouvelles organisations du travail ?

- Evolution du machinisme et analyse marxiste du changement opéré par la machine en substitution du travail manuel.
- Taylorisme et subsistance encore aujourd'hui (« smicardisation » de la société, dévalorisation du travail, perte de productivité, 75% des créations d'emploi aujourd'hui sont des postes sous-qualifiés, etc.)
- Migration de la valeur pour aboutir à sa concentration chez l'ordonnateur. (vs sous-traitants de 1er, 2ème et 3ème rang)
- Echec de l'intéressement de projet qui voulait modifier ce rapport de force des ordonnateurs en partageant mieux la création de valeur sur l'ensemble de la chaîne du projet.
- Evolutions de l'entreprise dans la mondialisation : externalisation, délocalisation, prix de transfert et organisation matricielle.
- Difficulté par conséquent de mettre en place des accords de participation et d'intéressement au plan mondial dans l'esprit gaulliste.
- Mais accroissement du « profit sharing » à la mode anglo-saxonne – ce qui évite tout débat sur le partage des responsabilités tout en renforçant la pression des équipes pour maximiser la rentabilité.
- Parallèlement, individualisation de plus en plus forte des rémunérations et perte du collectif.
- Tentatives néanmoins en France de développer davantage la consultation du personnel : de la loi Auroux qui a beaucoup emprunté aux travaux sur la réforme de l'entreprise. (livre de Bloch Lainé, rapport Sudreau)
- Les organisations demain et la participation : l'entreprise « polymorphe » pour adaptation permanente.
- Configuration du réseau de compétences : insider et outsider, qui partage quoi ?
- Vers « l'employé hybride » ou le travailleur indépendant ? Quid de la cohésion, du risque de « mercenariat », et in fine du projet de participation.

Arnaud Teyssier parle, dans son dernier livre « L'angoisse et la grandeur », au chapitre « l'ambition sociale et territoriale », de la participation selon De Gaulle comme une vision civilisationnelle : De Gaulle sent que le monde qui vient sera marqué par une crise profonde du capitalisme. Rappel que la participation du personnel est abordée la première fois lors du conseil des ministres du 12 novembre 1964. Mais désaccord avec Pompidou sur la mise en œuvre de la participation. Pompidou néanmoins dès son élection met en place l'actionnariat salarié qu'il préfère. Il sera suivi dans cette voie par Balladur, qui ira plus loin encore, avec l'Actionnariat populaire dans le cadre des privatisations.

- Aujourd'hui, le numérique crée une rupture civilisationnelle, et par conséquent il faut repositionner la participation dans l'esprit d'origine du gaullisme.

Examen de l'ordonnance de 1967 par le professeur de droit, Michel Despax (un très grand juriste)

- Analyse très intéressante car formulée à l'époque (1967) à la suite de la parution des ordonnances, avec un aperçu rétrospectif sur l'histoire de l'intéressement.
- Rappel des attributions du CE et de son information sur les bénéfices réalisés et la possibilité d'émettre des suggestions sur son affectation.
- Rappel que la relance de l'intéressement est liée à l'initiative de Louis Vallon, à la suite de la loi attribuant des avantages fiscaux concédés aux porteurs d'action (avoir fiscal par VGE), d'où le projet de partage de l'autofinancement.
- Examen du droit positif de la participation : l'ordonnance comme point ultime sans lendemain, comme la loi SAPO de 1910 ou première étape ?

- Analyse à rapprocher de l'étude réalisée en 1967 du Centre d'information civique : le constat d'une profonde méconnaissance des réalités économiques par les Français.

Premier texte fondamental du gaullisme social : René Capitant et la participation ou l'échec d'une ambition sociale

- Promouvoir le lien entre la démocratie et la participation politique : raison d'être de l'engagement de Capitant.
- De Gaulle : « le seul homme politique pour Capitant qui ait la capacité et la volonté de libérer l'homme par une transformation de la condition de salarié en associé ».
- Discours d'Alger du 3 novembre 1943 où De Gaulle parle de participation.
- Capitant travaille dans les années 50 sur la participation dans le cadre d'une réflexion approfondie sur les principes de la démocratie : la démocratie ne concerne pas seulement l'Etat, mais également les entreprises économiques. Par conséquent, elle est tout à la fois politique, fédérale et sociale.
- D'où remise en cause du contrat de travail : injuste, illégitime car il viole l'égalité. La démocratie a aboli le contrat féodal. Contrat de subordination d'un individu à un autre. « Notre ordre social fondé sur le contrat de travail est une violation des principes de la démocratie ».

- D'où de notre côté la proposition émise dans le rapport de remplacer le contrat de travail par un contrat de compétences.

- La mise en œuvre de la participation aux responsabilités : la forme coopérative est privilégiée par Capitant mais il est aussi à la recherche d'une formule plus optimale. D'où aujourd'hui, le retour à la SAPO, avec un statut modernisé. Associant capital et travail, attribuant aux salariés des « actions de travail » propriété collective d'une société coopérative de main-

d'œuvre, laissant aux statuts organiser la répartition du pouvoir et des dividendes entre les deux catégories d'actionnaires, la SAPO pourrait contribuer à la question qui va se poser avec acuité ces prochaines années, la transmission d'entreprises.

NB : Nous travaillons sur la relance de la SAPO avec Roger Daniau et Pierre Valentin (dont un article est intégré au cahier), en liaison avec Maxime Baduel au ministère.

Position de Philippe Seguin et de Philippe Dechartre

Articles techniques

- Réflexions de Patrick Guiol sur la SAGP, société à gestion partagée. Solution alternative à la SAPO ou élément d'enrichissement.
- Lecture gaulliste de la loi sur le partage de la valeur.

Rappel des grandes orientations du rapport de 2021, complétées par des analyses complémentaires : en particulier sur le rapport des jeunes générations au travail et ses conséquences sur la participation

- Malaise sociale et permanence en réalité de la question sociale : souffrance, frustration.
- Entrisme du Wokisme dans l'entreprise : attention danger... concerne les Y et les Z, et encore plus les Alphas.
- Génération Z : primat du numérique, refus du CDI et nouveau rapport au travail et à l'autorité. Dans 10 à 15 ans, les Z seront à la tête des entreprises.

Plusieurs articles de questionnement dans le cahier ou des prises de position :

- L'essor de la participation a-t-elle pâti du catholicisme au prise avec la modernité ?
- La participation serait-elle le parent pauvre des principes de la doctrine sociale de l'Eglise ?
- La codétermination sera-t-elle la grande réforme du siècle ?
- Point de vue sur la démocratie participative. ■

